

Christian de Montlibert

Centre de Recherches et d'Études en Sciences Sociales (CRESS), Université Marc Bloch

L'hétéronomie du champ de la sociologie

« La science sociale a le privilège de pouvoir prendre pour objet son propre fonctionnement et d'être en mesure de porter ainsi à la conscience les contraintes qui pèsent sur la pratique scientifique : elle peut donc se servir de la conscience et de la connaissance qu'elle possède de ses fonctions et de son fonctionnement pour tenter de lever certains des obstacles au progrès de la conscience et de la connaissance. Loin de ruiner ainsi, comme on l'a beaucoup dit, ses propres fondements, en condamnant au relativisme, une telle science réflexive peut au contraire fournir les principes d'une Realpolitik scientifique visant à assurer le progrès de la raison scientifique. »

Pierre Bourdieu, « La cause de la science »¹

Avant même de réfléchir sur les obstacles que rencontre la sociologie², il me semble utile de rappeler les raisons qui justifient une analyse sociologique de la sociologie et de ses pratiques sur laquelle Pierre Bourdieu est tant de fois revenu.

Tout d'abord, il est bien difficile au sociologue de prétendre mener une étude tendant à l'objectivation des déterminations et des logiques sociales qui affectent les agents sans accepter d'être à son tour soumis au même questionnement. Ensuite, mener une analyse de la production sociologique montre vite que les sociologues ne sont, pas plus que les autres producteurs intellectuels, des « sujets » conscients, totalement maîtres du contenu de leurs œuvres. Comme chez les écrivains, les peintres ou les scientifiques, la production des sociologues dépend de la rencontre entre des manières de voir et de penser le monde liées à des trajectoires déterminées par les luttes entre les groupes sociaux et l'état du champ

intellectuel, c'est-à-dire des institutions, organismes, règlements, etc., qui s'y sont cristallisés ; en un mot, de l'histoire du champ et des forces qui le structurent. Reste que si l'état du champ scientifique dépend des rapports de force antérieurs, c'est-à-dire de leur histoire matérialisée et institutionnalisée, on comprend que seule une analyse sociologico-historique permette de mettre à jour « l'inconscient social » cristallisé dans les instruments, les références, les pratiques et même les « trucs » de métier utilisés par les sociologues, ce que Bourdieu désignait comme « l'inconscient transcendantal que le sujet connaissant investit sans le savoir dans ses actes de connaissance [...] »³. Il est vrai que la compréhension sociologique peut d'autant moins se dispenser d'une réflexivité qu'elle est parfois à l'origine des manières de voir le monde (et de leurs effets), qu'elle enregistre. La sociologie marque trop aujourd'hui le monde social pour ne pas s'attacher à comprendre en quoi elle le fait.

« Dans le cas des sciences sociales, le "réel" est bien extérieur et indépendant de la connaissance, mais il est lui-même une constitution sociale, un produit des luttes antérieures qui, au moins à ce titre, reste un enjeu de luttes présentes... c'est ce qui fait que la sociologie, qu'elle le veuille ou non (et le plus souvent elle le veut), est partie prenante des luttes qu'elle décrit. »⁴

Dans ces conditions, sachant que les sociologues occupent des positions plus ou moins influentes dans de nombreux secteurs de la vie sociale, on doit bien admettre que les intérêts attachés à ces positions sont investis dans les luttes internes et externes, et influent sur la constitution du « sujet scientifique ».

Cette tâche d'objectivation des déterminations des pratiques sociologiques est sans

¹ *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°106-107, 1995, p. 3.

² Durkheim, on le sait, évoquait déjà des obstacles à la pensée sociologique dont il situait l'origine dans l'univers de la philosophie, dans la politique et, enfin, au sein même des sciences sociales.

³ Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir (coll. Cours et travaux), 2001, p. 154.

⁴ *Ibid.*, p. 172

doute d'autant plus urgente à mener que ce « sous-champ » du champ scientifique est devenu très « hétéronome » au fur et à mesure qu'il se constituait et peut-être même « anémique » aujourd'hui. Cette hétéronomie exerce son efficace avec la mise en place d'une dépendance qui s'installe avec les appels d'offres lancés par les Ministères ; elle se renforce avec une professionnalisation marchande (bureaux d'études, cabinets de sondages, centres de formation etc.) qui soumet la sociologie aux exigences des clients ; elle est multipliée par les stratégies des agents dominants la presse et la télévision qui n'entendent pas que les sociologues revendiquent le monopole de la vérité du monde social ; elle s'insinue dans les manières de penser lorsque la sociologie se laisse aller, le plus souvent de manière peu consciente, aux aléas et impératifs des modes intellectuelles... Les pressions, dépendances, soumissions, compromis, connivences et parfois compromissions sont sources de multiples conflits qu'utilise largement la bureaucratie d'Etat pour renforcer son pouvoir ce qui, par rétroaction, limite un peu plus la marge de manœuvre des sociologues. Enfin la sociologie, comme d'autres pratiques intellectuelles, est un enjeu de rapports de forces internationaux. C'est dire que l'analyse de la construction et du fonctionnement du champ des sciences sociales implique de tenir compte plus que dans d'autres champs scientifiques de « sources » externes (la politique, les médias, les organisations d'employeurs, les administrations d'Etat etc.) à même de le structurer.

Reste qu'il ne s'agit pas de condamner des pratiques d'enquêtes soumises aux pressions hétéronomiques : nulle instance professionnelle, à condition qu'elle existe et qu'elle en ait le pouvoir, ne pourrait, étant donnée l'organisation du financement de la recherche depuis quelques années, interdire de répondre aux appels d'offres. Mais, plus encore, on ne peut pas tenir une position affirmant l'existence, d'un côté, d'une science pure, débarrassée de toutes ambitions, préoccupations et influences politiques et, de l'autre, d'une politique impure, plus ou moins machiavélique ou opportuniste, prête à manipuler toute production de connaissance. Dans l'énonciation des appels d'offres par les ministères il y a aussi une volonté de produire

un savoir, en respectant les règles de sa production, même lorsque l'intention la plus explicite est de légitimer ou d'asseoir une politique, tout comme dans la réponse des sociologues, dans cette alliance avec l'Etat ou plutôt dans cette connivence explicite avec une production *d'esprit d'Etat*, peuvent se glisser des intentions plus ou moins avouables de s'imposer sur des concurrents. Si la science est le lieu d'une lutte de concurrence pour l'autorité scientifique, c'est-à-dire à la fois pour une compétence et un pouvoir social, et si la politique est aussi le lieu d'une lutte de concurrence pour l'autorité politique, c'est-à-dire à la fois pour la possession de l'information et l'imposition d'une vision, les ententes savantes (compétence et information), comme les ententes idéologiques (pouvoir social et imposition de vision), sont toujours possibles comme le sont les doubles jeux et les abus de confiance. Une analyse des conditions sociales du renforcement présent de l'hétéronomie n'a pas d'autre objectif que de contribuer un tant soit peu à élever le niveau d'exigence épistémologique.

De fait, et plus précisément, la production de la connaissance scientifique est une pratique sociale qui, comme toutes les pratiques, est le résultat de la rencontre de deux séries de déterminations¹ : une série toujours historique, où les rapports sociaux antérieurs se sont cristallisés, dans des institutions, des réglementations, des procédures d'allocations de budgets, des moyens de diffusion, des techniques etc. et une série, elle aussi historique, incorporée sous forme de manières de penser, de voir et de faire, intériorisée, en somme, dans un habitus scientifique. Dire cela implique pour une sociologie de la production sociologique de mettre au jour les effets, toujours variables, de chacune des séries. Pierre Bourdieu ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit que « la structure du champ scientifique est définie à chaque moment par l'état du rapport de forces entre les protagonistes de la lutte, c'est-à-dire par la structure de la distribution du capital spécifique (sous ses différentes espèces) qu'ils ont pu accumuler au cours des luttes

¹ Lesne Marcel, Montlibert Christian de, *Formation et analyse sociologique du travail*, Paris, La documentation française, 1972.

antérieures. C'est cette structure qui assigne à chaque chercheur, en fonction de la position qu'il y occupe, ses stratégies et ses prises de position scientifiques, et les chances objectives de réussite qui leur sont promises¹. Dans le cas de la sociologie, les pressions externes jouent un rôle d'autant plus déterminant dans la fabrication de la connaissance que les compétences, les intérêts, les ressources disponibles des chercheurs interviennent indirectement dans ce processus (tout différencie par exemple les thèmes d'étude, et peut-être même les manières de faire, des femmes et des hommes, tant qu'ils demeurent dans l'impensé des sociologues²). Mieux, les agents s'y affrontent d'autant plus, pour faire reconnaître l'importance de leur objet d'étude et peut-être plus encore l'originalité de leur manière de l'étudier, qu'ils sont loin de partager les mêmes exigences de scientificité, produits qu'ils sont par des trajectoires sociales très différentes et dotés d'un capital de méthodes et de concepts très hétérogène. En somme, actuellement, les agents de la production sociologique forment un groupe trop « éclaté » pour se définir par la possession d'un minimum commun de capital collectif de concepts, de méthodes et d'instruments à même de les soutenir dans leur réappropriation des exigences imposées par des sources externes à cet univers.

Dans ces conditions, l'allocation des budgets, les injonctions des institutions commanditaires, les moyens de diffusion de la connaissance sociologique, qui dépendent largement de puissances extérieures, structurent aisément les propositions d'objets d'étude. Cette dynamique est amplifiée par le fait que dans le champ de la diffusion, et dans la mesure où les revues savantes ont de faibles tirages, il y a peu d'instances capables d'orienter les pratiques de connaissance des sociologues vers des exigences de scientificité (la presse publie souvent sous l'appellation de sociologie des « petits commentaires personnels » comme Weber appelait ce type de discours dont il affirmait qu'ils n'avaient rien à voir avec la science et l'exigence de

constitution de « faits purs et durs » qu'il s'imposait). Elle est augmentée encore par le fait que les instruments, formules, manières de penser qui concentrent l'histoire de la discipline sont moins nombreux en sociologie qu'ils ne le sont en physique ou en astronomie (mais, en même temps, ils sont sans aucun doute plus nombreux qu'ils ne le sont en histoire par exemple, et en tout cas, beaucoup plus que ne le croient nombre de sociologues)³. Sachant cela, il n'est guère étonnant de constater que les éléments indispensables au fonctionnement d'un champ scientifique ne sont qu'incomplètement réunis en sociologie : ainsi les définitions des problématiques sont moins souvent qu'ailleurs données par les seuls chercheurs ; le degré de fermeture qui permet de sélectionner des agents possédant un savoir théorique et technique de base commun et surtout, partageant sensiblement les mêmes intérêts pour la connaissance, n'est pas très élevé ; l'accord entre les chercheurs sur l'importance des épreuves de vérification (ce qu'on peut aussi nommer l'épreuve de réalité) valables à un moment donné n'existe guère. Dès lors, des forces externes au champ peuvent imposer plus facilement leurs exigences et leurs évaluations. S'il est sans aucun doute possible de renforcer l'autonomie du champ de la sociologie en renforçant l'existence d'un corps commun de théories et de méthodes, en créant des instances de régulation, il est aussi probable, dans la mesure où la connaissance du monde social est un enjeu, que la définition de la scientificité de la sociologie demeure pendant encore longtemps suffisamment conflictuelle pour que certains rêvent de voir disparaître les sociologues et la sociologie⁴.

³ Cuin Charles-Henry, *Ce que (ne) font (pas) les sociologues. Petit essai d'épistémologie critique*, Genève, Droz, 2000.

⁴ C'est le souhait le plus vif des tenants de la révolution conservatrice qui est à l'œuvre dans le domaine des idées. Si, selon l'aphorisme de Margaret Thatcher, qui, en matière de néo-libéralisme avait la force de conviction des néophytes, « il n'y a pas de société, il y a seulement des individus », on ne voit pas en effet pour quelles raisons il y aurait une sociologie – Durkheim disait déjà la même chose à propos des positions de Spencer qui ne voyait dans le monde social que des interactions d'individus. Les sociologues qui ont abandonné les références à la sociologie pour se laisser séduire par les sirènes de l'essayisme anthropologique,

¹ Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, op. cit., p. 117.

² Montlibert Christian de, « L'emprise de la féminisation sur le savoir sociologique », *Regards sociologiques*, n°22, 2001, pp. 41-48.

Les contraintes externes

Si la pratique scientifique est toujours dépendante de ses modes de financement d'un côté et de ses modes de diffusion de l'autre, la sensibilité à la variation des injonctions et aux transformations des modalités de ces deux univers varie considérablement d'une discipline à l'autre. Dans le cas des sciences sociales, et parce que ces sciences parlent de l'ordre social, de son organisation matérielle et symbolique, donc de sujets concernant en premier degré la politique, tout se passe comme si les agents politiques, déjà à même d'influencer la distribution des postes et des crédits de fonctionnement, ne pouvaient laisser les contenus et les manières de faire à la discrétion des chercheurs.

La première source d'hétéronomie du champ de la sociologie dépend des relations salariales directes ou indirectes qui s'établissent entre un employeur et les sociologues qu'il emploie ou entre un client et les sociologues salariés du bureau d'études, cabinet de consultant, centre de formation dont il achète les services. Cette logique s'est mise en place progressivement¹ autour, d'abord, d'un mouvement de professionnalisation du traitement des demandes commerciales (études de motivations et sondages), puis, avec l'élaboration de socio-techniques permettant d'élaborer des stratégies d'action. Il suffit de rappeler ici le PDG d'une société de cimenterie, homme influent de la fraction chrétienne du patronat, qui souhaitait dans une tribune de journal, en même temps qu'il passait des commandes d'enquêtes et d'interventions psychosociologiques à une association spécialisée dans les interventions à des fins de formation (l'ACUCES de Nancy²),

qui ont troqué l'analyse des déterminations sociales pour le plat de lentilles d'une vague parapsychologie de l'individu servi au bout de la table des maîtres, qui ont délaissé les rigueurs jugées trop pesantes de l'analyse statistique ou même de la vérification minutieuse de longue série de documents pour les joies sans doute plus subtiles de l'intuitionnisme, ne devraient pas s'étonner et geindre devant les coups portés aux sciences sociales dont ils se revendiquent encore.

¹ Montlibert Christian de, « Contribution à l'histoire de la sociologie : la professionnalisation, ses effets, ses limites », *Revue française de sociologie*, vol. XXII, 1982, pp. 37-53.

² Laot Françoise, *La formation des adultes. Histoire d'une utopie en acte. Le complexe de Nancy*, Paris,

que la sociologie « apprenne aux hommes à mieux vivre ensemble » et « contribue à diminuer dans l'entreprise les barrières de castes ». Ce développement d'un marché des sciences sociales a été renforcé par le fait qu'après les grèves de 1968, le patronat a reconverti ses modes de gestion du personnel en passant d'un mode paternaliste autoritaire à un mode de manipulation psychosociologique dans lequel la communication est devenue un élément essentiel³. L'Université et la recherche, qui pendant longtemps ont relativement échappé à ce système de contraintes, s'y voient aujourd'hui soumises avec la précarité de l'emploi qui s'y est développée d'une part⁴, et avec le développement de systèmes de financement orientés vers la réponse à des supposés « besoins » de l'économie d'autre part⁵. On comprend aussi que les licences professionnelles mises en place depuis quelques années, dont l'objectif d'adaptation aux « besoins des entreprises » est explicite, comprennent, le plus souvent, un enseignement de science sociale. En somme, l'hétéronomie réussit d'autant mieux à s'imposer que des chercheurs anticipent ce que l'on peut attendre d'eux en cherchant à s'adapter aux demandes d'un marché défini par des exigences utilitaristes formulées dans le court terme⁶.

Certes, cette dynamique de la « marchandisation » des sciences humaines et sociales n'est pas nouvelle. Elle était visible, par exemple, à l'Université des lettres et sciences

L'Harmattan, 1999 ; Viallet François, *L'ingénierie de formation*, Paris, éd. d'Organisation, 1987 ; Caspar Pierre, Vonderscher Marie-Jeanne, *Profession : responsable de formation*, Paris, éd. d'Organisation, 1986.

³ Pour une analyse de la situation italienne Franzosi Roberto, *The puzzle of strikes. Class and state strategies in postwar Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

⁴ Charle Christophe, Soulié Charles (dir.), *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007.

⁵ Montlibert Christian de, *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir, 2004.

⁶ Sur les effets d'anticipation de la demande sur les orientations de la recherche dans le domaine des sciences de la nature, voir Krinsky Sheldon, *La recherche face aux intérêts privés*, préf. I. Stenger (« La mouche et le tigre »), Paris, Les empêcheurs de penser en rond/Seuil, 2004.

humaines de Strasbourg dès 1992, moment où le Président de l'Université demandait, parce « qu'il faut bien parler le langage des entreprises » ou pour manifester « un souci d'ouverture sur les problèmes de la Cité », aux agents en charge de la recherche et des doctorats, d'établir un catalogue des recherches menées dans l'Université et de les présenter aux entreprises et conseils régionaux comme une capacité « d'ingénierie du social » à même de « répondre aux attentes des utilisateurs et commanditaires potentiels ». Une telle pratique implique l'intériorisation d'une représentation du monde où la recherche en Sciences sociales contribuerait à l'élaboration d'une rationalisation de la domination qui pourrait s'enrichir des travaux menés dans les centres de recherches.

La deuxième source d'hétéronomie, en rapport avec la diffusion et la réception des sciences sociales, est liée au fonctionnement de la presse et de la télévision ainsi qu'à la place qu'y occupent « les intellectuels médiatiques ». Dans les oppositions (et les compromissions) entre les agents du champ médiatique et les sociologues se joue la question centrale du monopole de la vérité du discours sur le monde social. En effet « le champ des sciences sociales est dans une situation très différente des autres champs scientifiques : du fait qu'il a pour objet le monde social et qu'il prétend à en produire une représentation scientifique, chacun des spécialistes y est en concurrence non seulement avec les autres savants, mais aussi avec les professionnels de la production symbolique (écrivains, hommes politiques, journalistes) et plus largement avec tous les agents sociaux, qui, avec des forces symboliques et des succès très inégaux, travaillent à imposer leur vision du monde social (en usant de moyens qui vont du ragot, de l'insulte, de la médisance ou de la calomnie jusqu'aux libelles, aux pamphlets ou aux tribunes libres sans parler des formes d'expression collectives et institutionnalisées de l'opinion comme le vote »¹, écrivait P. Bourdieu. Dans ces conditions, on comprend que la légitimité du discours des sociologues, même lorsqu'il est adossé à des pratiques scientifiques de

vérification et de contrôle croisé, soit sans cesse remise en cause par les journalistes et les intellectuels médiatiques par tous les moyens.

On a bien vu les effets d'imposition du système médiatique dans la « guerre symbolique » qui a éclaté en septembre 1998. Cette campagne de dénigrement de l'œuvre de P. Bourdieu, dont des échos ont été publiés par la presse allemande, italienne, anglaise, grecque, marocaine et suisse, n'est pas seulement le résultat de la volonté d'éditeurs et d'auteurs rivaux (même s'il est assez évident que la concentration des articles fin septembre, début octobre ne relève pas du hasard mais sans aucun doute d'une concertation), elle témoigne des résistances énormes que soulève dans différentes parties de la société un effort d'objectivation sociologique cohérent et créatif. Tout laisse penser que ces injures, qui visaient certes la personne et l'œuvre de P. Bourdieu, mais qui visaient aussi, à travers lui, une forme de pensée qui pouvait mettre en cause l'ordre établi et faciliter la levée des inhibitions en tout genre, qui, liées à la soumission ou à la résignation, empêchent la contestation et les mobilisations. Trois types plus ou moins latents de rancœurs se sont en quelque sorte condensés puis cristallisés dans une haine tenace.

Le premier type regroupe des ressentiments à l'encontre de celui qui a objectivé, scientifiquement, des processus, des mécanismes sociaux, des stratégies que chacun dans son secteur avait tout intérêt à garder cachés et même, pour conserver une image valorisée de lui-même, à ignorer. Le dévoilement du réel qu'opère la sociologie est toujours difficilement accepté par les dominants d'un champ social particulier qui tiennent à la sociodicée de leurs privilèges. Mais toutes ces rancunes et rancœurs en seraient sans doute restées à l'état de bavardages malveillants pour des rencontres de café ou de dîners en ville si ne s'étaient mis en place des associations et des clubs dans lesquels se retrouvent journalistes, dirigeants politico-administratifs, intellectuels et dirigeants économiques. Dans ces instances, la défense des intérêts personnels se mêle étroitement à la défense des positions sociales concernées.

Le soutien que P. Bourdieu a apporté au mouvement social de 1995, après ses nombreuses interventions politiques, a sans doute

¹ Bourdieu Pierre, « La cause de la science », *art. cit.*, p. 4.

contribué à extérioriser d'autres rancœurs suscitant un deuxième front de résistances. Ce qui n'était alors que mécanisme de défense devant le déplaisir et que l'on pouvait nier par des fantasmes (les plaisanteries de mauvais goût sur le nom de Bourdieu) s'est transformé en pulsion agressive, allant jusqu'à la production de textes de meurtre symbolique.

A ces deux types de réactions est venue s'ajouter une troisième forme peut être plus profonde encore qui se dresse dès qu'apparaît une démarche qui repose sur une philosophie rationaliste de la connaissance. Durant longtemps, c'est l'application de ce rationalisme au monde naturel qui a suscité des réactions de défense violentes, mais la même logique est à l'œuvre dès que l'on veut mener une application méthodique de la raison au monde social. Affirmer et le montrer – et pour cela inventer les méthodes et les concepts nécessaires à la démonstration – qu'il y a du déterminisme dans le monde social suscite les réactions des tenants d'une magie qui survit toujours. Dire que « rien, n'est sans raison d'être sociale » comme P. Bourdieu, affirmer qu'on ne peut pas « spéculer sur la société sans être entré en commerce avec le détail des faits sociaux » comme Emile Durkheim, suscite la hargne de tous ceux qui doivent leur position et surtout leurs façons de penser le monde au fait de croire comprendre spontanément ce monde social et surtout au fait de croire pouvoir le transformer à leur gré, « ignorant les conséquences tragiques de leurs décisions ignorantes des ressorts sociaux ».

La source médiatique d'hétéronomie, très liée à la diffusion et à la réception des travaux sociologiques, a contribué au développement d'une sociologie « mondaine ». Elle n'est pas que négative, comme dans l'exemple précédent, elle peut aussi contribuer à promouvoir des auteurs et surtout des manières de faire. Cette sociologie soumise à la mode « va au marché », comme le disait Walter Benjamin des écrivains contemporains de Baudelaire, non pas pour l'étudier en observateur des pratiques mais « pour trouver un acheteur ». Mais lorsque la culture est devenue un « bien culturel » soumis aux diktats du marketing, les acheteurs se lassent vite, aussi faut-il leur fournir sans cesse de nouveaux produits et rien n'est meilleure pourvoyeuse de changements

que la diversité intellectuelle : après « l'ennui dans les grands ensembles », « l'intégration des enfants d'immigrés de 2^{ème} ou 3^{ème} génération », « les sectes », « les jeunes loups », « l'alcoolisme féminin », voici « les jeunes et l'amour », « les nouveaux consommateurs de produits bios », « les tribus », « la spiritualité d'aujourd'hui » et « la socio-astrologie ». C'est bien parce que certains sociologues doutent de la capacité scientifique de la sociologie, ou plutôt parce que leur position et leurs prises de position les conduisent à penser que la connaissance sociologique a cessé d'être inséparable de son utilité, qu'ils doivent faire du nouveau leur valeur suprême¹. Et comme les hebdomadaires organisent le marché des valeurs de l'esprit, il reste à ces sociologues à suivre ou à anticiper (ce qui est plus rentable) les demandes des médias, ce nouvel *arbiter novarum rerum*.

Cette hétéronomie est largement tributaire des *spécificités des histoires culturelles nationales, des nationalismes universitaires et même des impérialismes*. En sociologie, peut-être plus qu'ailleurs on pourrait trouver des centres dominants soutenus par des institutions et des crédits d'Etat, comme l'ont montré les études de la fondation Rockefeller² dans les années 1930, l'enquête sur l'analyse du travail de « représentant en sociologie » de Lazarsfeld après la deuxième guerre mondiale³, ou de l'importance des missions de productivité envoyées aux USA dans le cadre du plan Marshall⁴. La possibilité qu'ont les centres culturels dominants d'imposer leurs problématiques, et surtout leur point de vue quant à leur traitement, apparaît on ne peut mieux dans les échanges internationaux⁵ et les traductions¹.

¹ D'autres, il est vrai, se réfugient dans la résignation attentiste.

² Mazon Brigitte, « La fondation Rockefeller et les sciences sociales en France, 1925-1940 », *Revue française de sociologie*, vol. XXVI, 1985, pp. 311-342.

³ Pollack Michaël, « Paul Lazarsfeld fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°25, 1979, pp. 45-59.

⁴ Boltanski Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982.

⁵ Bourdieu Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, 2002, pp. 3-8.

Les stratégies peuvent être de récupérer les idées nouvelles qui surgiraient dans des centres dominés (du vol d'œuvres au dépouillement systématique des publications et thèses en passant par l'espionnage), de capter les individus qui, dans les espaces dominés, apparaissent comme créateurs, soit en utilisant des tactiques séductrices (salaires plus élevés, meilleures conditions de travail, idéalisation de la liberté de création offerte, espoirs de promotion ou de publication etc.) ou des tactiques coercitives (déplacement autoritaire de savants appartenant à un pays dominé) ou, le plus souvent, un mélange des deux (l'histoire des sciences, des lettres ou des arts en donnerait de nombreux exemples). Si le centre dominant importe des idées et des hommes, il exporte aussi, soit en les imposant, soit en les diffusant, ses idées, ses hommes et ses institutions – là encore, les tactiques peuvent être partiellement organisées ou, plus souvent encore, involontaires : un centre culturel dominant peut, ainsi, subordonner les moyens de diffusion à ses fins ; il peut repousser, volontairement ou involontairement, des individus, par ailleurs créateurs, qui partiront s'installer dans des centres locaux et y importeront les modèles du centre dominant ; il peut aussi envoyer des « *missi dominici* » (conférenciers, professeurs, consultants, etc.). Que l'on pense aux grandes expositions itinérantes, aux luttes actuelles pour contrôler l'édition, aux conflits juridico-politiques sur le statut des « biens culturels » lors des négociations à l'OMC, aux missions confiées par les Etats aux intellectuels connus médiatiquement, aux nombreux universitaires envoyés aujourd'hui dans les pays d'Europe de l'Est pour y former à la sociologie ou à l'économie telles qu'elles sont enseignées en Europe occidentale ou aux USA etc². Les différentes formes de domination culturelle dans les rapports internationaux (dont Panayotopoulos a montré qu'ils

étaient constitués en champ³) sont particulièrement efficaces dans l'imposition d'un ensemble d'idées dans les sciences sociales : ainsi, en sociologie, se diffuse un ensemble de représentations du « sujet » qui rejoignent les prémisses simplificatrices de la psychologie de l'individu dont les nombreux *think tanks* néolibéraux anglo-saxons célèbrent la pertinence.

A ces quatre sources viennent s'ajouter, et ce ne sont pas les moins efficaces, *les effets liés à l'Etat, à la politique et aux techniques de contrôle des bureaucraties ministérielles*. En effet, la bureaucratie d'Etat renforce son pouvoir lorsqu'elle impose ses stratégies pour renforcer le pôle appliqué (avec les licences professionnelles), ou pour concevoir des parcours étudiants libérés des contraintes des disciplines (avec la création de mastères permettant d'accumuler des « crédits ») ou, plus sûrement encore, en renforçant la mission entrepreneuriale des présidents d'université⁴. Plus récemment encore, la création de l'ANR chargée des concours entre les laboratoires et les chercheurs sur des thématiques choisies par des « experts » nommés par le gouvernement et la mise en place de l'AERES chargée de l'évaluation des laboratoires et des chercheurs, donc considérées utiles pour les instances politiques, renforcent cette domination politico-étatique. Mais cet asservissement, là encore, s'est mis en place progressivement.

Progressivement, en effet, la commande d'études sociologiques par les administrations des ministères est devenue une dimension importante du financement. Michael Pollack⁵ a bien montré que, sous l'effet d'importation d'un modèle américain, les sciences sociales ont été présentes dans les préoccupations gouvernementales dès le 5^{ème} plan. Ce phénomène de contractualisation, depuis, s'est non seulement largement étendu mais aussi, puisque tout semble montrer que le contenu des

¹ Heilbron Johan, « Echanges culturels transnationaux et mondialisation : quelques réflexions », *Regards sociologiques*, n°21, 2001, pp. 141-154.

² Montlibert Christian de, « Domination sociale, champ intellectuel, circulation des idées et des hommes », in Grize François (ed.), *Communication des informations, des idées et des personnes*, Lausanne, Université de Lausanne, 1995, pp. 501-507.

³ Panayotopoulos Nikos, « Les "grandes écoles" d'un petit pays. Les études à l'étranger. Le cas de la Grèce », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°121-122, 1988, pp. 77-91.

⁴ Montlibert Christian de, *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir, 2004.

⁵ Pollack Michaël, « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2-3, 1976, pp. 105-121.

appels d'offres est très sensible aux conjonctures politiques, s'est resserré, entre 1970 et 2001, sur des problématiques plus « économistes ». Reste qu'il faut souligner que tous les ministères ne réagissent pas de manière uniforme : certains sont plus utilitaristes (la Défense par exemple qui invite les chercheurs à travailler sur des thèmes, comme la professionnalisation des armées, sans prises de positions idéologiques ou méthodologiques explicites sur le contenu et les manières de faire), d'autres au contraire sont plus politiques (le premier Ministre, le Commissariat au Plan qui adoptent explicitement un point de vue politico-épistémique) ; les ministères ne réagissent pas non plus de manière synchrone (le Commissariat au Plan lance le thème de « l'évaluation » dès 1993, mais ce n'est qu'en 2001 que ce thème apparaît explicitement dans les appels d'offres du Ministère de l'Éducation) ; des ministères peuvent même être à contre-courant (appel d'offres sur la lecture par exemple) ou développer une politique scientifique ambitieuse durant une période donnée (la MIRE entre 1982 et 1986). L'analyse qui porte ici sur une trentaine de textes est loin d'être exhaustive¹, tant s'en faut, elle n'en montre pas moins que la période de 1975 à 1981 – Raymond Barre est alors premier ministre – est dominée par une demande d'étude des effets de seuils dans les politiques sociales ; que les années qui suivent l'élection de François Mitterrand correspondent à l'apparition dans les appels d'offres du terme solidarité ; qu'après 1985 les préoccupations organisationnelles (« la culture d'entreprise ») deviennent dominantes et qu'à partir de 1993 une sorte de logique économique s'insinue dans les propositions d'études sociologiques. Il faut ajouter que certains appels d'offres sont très éloignés du langage sociologique et que d'autres (parce que des sociologues universitaires participent comme consultants aux travaux de commissions ministérielles ou, plus fortement encore, parce que les sections du ministère concernées emploient des vacataires ou contractuels de formation sociologique) sont plus structurés par les mots de la sociologie.

La comparaison des appels d'offres du Ministère de l'Équipement lancés en 1970

(intitulés « les formes, l'espace et les apparences : espace et architecture » pour le premier et « changement social en milieu urbain » pour le second) avec l'appel d'offre du 25 juin 2001 lancé par le service des études et de la Recherche près du Premier Ministre et par la Direction de la programmation et du développement du Ministère de l'Éducation permet d'illustrer *l'effet de resserrement des problématiques autour d'un point de vue utilitariste*. Les textes de 1970 font appel à des références intellectuelles disparates (on cite Panofsky, Francastel, Bachelard, Halbwachs, Freud, Marx), alors que celui de 2001 s'appuie sur des références anglo-saxonnes économiques extraites de « Economic Literature », « Quaterly journal of economics », « World Bank Working paper ». Les énoncés de 1970 sont à connotations sociologiques, le premier appel formule par exemple des hypothèses sur les déterminants sociologiques des réalisations des habitants : « Ils seraient les moyens symboliques de résoudre certains conflits issus de la structure sociale et de l'insertion socioprofessionnelle (histoire sociale, division sociale du travail,...) », le second affirme que « l'espace urbain et la structure urbaine médiatiseraient une part toujours croissante des rapports sociaux et induisent des formes de socialisation et de contrôle social qui auront à leur terme une influence particulière sur l'utilisation de l'espace et les pratiques urbaines ». L'appel d'offres du 25 juin 2001 n'a plus cette tournure sociologique. Des prises de position idéologico-politiques y sont nettement affirmées, en s'appuyant sur des énoncés « prescriptifs » : on attend des salariés davantage d'autonomie, de polyvalence et une plus grande capacité d'adaptation et de réponses aux innovations (« il devient de plus en plus difficile de dépenser plus : il faut donc réfléchir aux moyens de dépenser mieux ce qui est l'enjeu des démarches d'évaluation de l'école »). Cet appel d'offres de juin 2001 prend aussi position sur les manières de faire : « les problématiques sont renouvelées par les évolutions récentes et par certains développements méthodologiques et théoriques » (manière euphémisée de dire que la loi d'appropriation sociale différentielle des profits scolaires énoncée par Pierre Bourdieu est théoriquement dépassée et inappropriée au monde d'aujourd'hui). Les

¹ 32 appels d'offre ont été collationnés.

sociologues sont dès lors invités à travailler sur l'efficacité interne du système éducatif, soit sur l'aspect organisationnel (les « hétérogénéités institutionnelles » qui n'ont rien à voir avec la composition sociale de l'établissement, du quartier ou du groupe des enseignants), soit sur les pédagogies ou sur la « culture d'entreprise ». Il faut donc repenser l'échec scolaire en termes d'efficacité. Les sociologues sont aussi invités à réfléchir sur « l'équité » et à s'interroger sur les effets des attitudes des familles. Les dimensions économiques l'emportent (qualité des écoles, financement, bourses, prêts etc.) dans l'explication proposée. Dans ces conditions, on comprend que les conclusions de cet appel d'offres insistent sur la réduction de la durée des études, les bénéfices pour l'économie, les limites dans l'expansion de la scolarisation.

De fait, tout semble montrer que vers 1993, une sorte de « virage économiste » a été pris, conduisant à une généralisation d'attitudes qu'on pourrait schématiquement classer comme néolibérales. L'appel d'offres du Commissariat Général du Plan du 15 février 1993 consacré à l'Évaluation des politiques publiques (concepts, méthodes et pratiques) est à cet égard déterminant. Le texte s'appuie sur de nombreux rapports de hauts fonctionnaires (rédigés entre 1983 et 1991)¹ pour, après avoir pris quelques précautions « scientifiques », proposer de « contribuer à stabiliser un champ de points de vue scientifiquement plus valides sur et dans l'évaluation, autour de critères de scientificité mieux balisés [...] » ; tout en affirmant que « toutefois cette autonomisation des problématiques scientifiques sera nécessairement conduite à composer avec la dimension d'utilité sociale inscrite dans toute perspective

d'évaluation »... Avancer sur le plan scientifique doit donc permettre d'avancer sur le plan pratique de l'amélioration des procédures d'évaluation et d'énoncer 14 recherches dont 10 seront à caractère économique (l'usage de l'analyse économique, le calcul coût avantages, la productivité des services non-marchands, le développement du calcul, l'application de modèles macro ou micro-économiques, l'importation de modèles étrangers, les techniques de comparaison entre procédés d'évaluation, les procédures) et 4 de caractères généraux (2 sur la philosophie de l'évaluation et 2 sur les effets sociaux de l'évaluation).

Ce mode de raisonnement en termes de calcul des avantages et des coûts s'étend assez rapidement à d'autres appels d'offres issus de la même source. L'appel d'offres du 20 juin 1994 intitulé « changement social et planification », issu du Commissariat du Plan, part du constat selon lequel « la période récente a été marquée par une prise de conscience assez générale du fait que le retour à la croissance ne suffirait pas à rétablir le plein emploi (manière euphémisée de parler du chômage structurel incompressible calculé par l'indice NAIRU) et que des transformations structurelles devraient intervenir », pour affirmer ensuite que, en l'état actuel du mouvement syndical, du droit syndical et du droit de la négociation collective (manière plus directe pour évoquer les résistances des syndicats à admettre une déréglementation du travail), pour conclure qu'il faut mener des recherches sur ces questions. Ce raisonnement calculeur s'étend aussi à d'autres instances : ainsi le bureau de recherche de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) lance une enquête sur la comparaison des politiques familiales en Europe qui s'appuie sur le constat que « l'acuité des problèmes liés à la croissance du chômage et au financement des retraites, les mesures d'austérité qu'impose la crise économique, les difficultés budgétaires grandissantes de la sécurité sociale risquent de déboucher sur un réexamen des principes et objectifs de la politique familiale et par ricochet sur les aides en faveur des familles ». Dans ces conditions, les chercheurs sont invités à formuler une nouvelle hiérarchisation des objectifs de la politique familiale et à participer au

¹ Nioche Jean-Pierre, Poinard Robert, *L'évaluation des politiques publiques*, Paris, Economica, 1984, actes du Colloque international des 15-18 décembre 1983, Direction Prévision Ministère Economie ; Deleau Michel, *Evaluer les politiques publiques*, Paris, La documentation française, 1986 ; Viveret Patrick, *L'évaluation des politiques et actions publiques*, Paris, La documentation française, 1989 ; *L'évaluation, de l'expertise à la responsabilité*, Rapport annuel du Conseil Scientifique de l'Évaluation, Paris, La documentation française, 1991 ; Perret Bernard (dir.), *Outils pratiques, institutions pour évaluer les politiques publiques*, actes du séminaire Plan-ENA avril-juillet 1990, Paris, La documentation française, 1991.

redéploiement des aides à l'intérieur du système de prestations familiales.

On pourrait multiplier les exemples, tous montrent que, quel que soit le degré de liberté laissé aux chercheurs dans la reformulation « scientifique » des problématiques, les catégories politico-idéologiques orientent les thématiques de recherche et y imposent de plus en plus des points de vue normatifs. Les centres de recherche en sont forcément influencés même s'ils ne répondent pas aux appels d'offres, en effet, ils ne peuvent obtenir des financements dans le cadre de la contractualisation des universités qu'autant que les thèmes proposés « entrent » dans les préoccupations des « experts » chargés de l'examen des dossiers qui font du nombre de réponses aux appels d'offres, et surtout de la réussite dans cette situation concurrentielle, un de leurs critères d'appréciation. Ainsi les agents de la domination politique ont tout à gagner à ce que les sociologues se déchirent dans des luttes internes pour s'emparer des marchés (luttes de financement lors des appels d'offres et concours), pour imposer leurs référentiels théoriques (luttes d'école) ou tout simplement faire prévaloir leur prestige.

Les réformes mises en place récemment, structurées par une volonté de soumettre les universités à une gestion managériale (transformer les modes de « gouvernance » et « optimiser » la gestion par une rentabilisation des biens matériels et « immatériels »), de réorganiser les enseignements (« la professionnalisation ») et la recherche (« pilotage par projets » avec l'ANR et évaluations comptables avec l'AERES) pour prendre en compte des besoins du monde économique, n'ont fait qu'institutionnaliser cette dynamique déjà à l'œuvre. En somme managérialisation, marchandisation et professionnalisation deviennent les maîtres mots qui non seulement remettent en cause les équilibres entre les fonctions internes et externes mais encore soumettent les sciences sociales à l'impérialisme de l'économie¹ dès lors que l'Etat, qui était jusqu'alors

¹ Cette conception néo-libérale du rapport au savoir est antinomique de la logique de la connaissance. Des six fonctions de l'enseignement supérieur, aucune n'échappe aux récriminations des partisans d'une primauté de l'économie : les fonctions internes, celle d'un conservatoire de la culture, celle d'invention de nouvelles

censé protéger ce système, organise sa dérégulation.

Plus fondamentalement, on peut dire qu'on est là en présence d'une lutte entre quatre univers : le monde économique, le monde politique, le monde médiatique et le monde universitaire, pour imposer leurs normes, leurs codes et leurs principes. L'indépendance des universitaires et chercheurs a toujours irrité aussi bien les gestionnaires, qui ont besoin d'uniformité et de permanence, que les politiques, dont le pouvoir repose sur le plébiscite et le consensus, ou que les agents des médias, qui suscitent des modes. Mais cette liberté de choix des enseignements et des thèmes de recherche n'existe qu'autant qu'elle a été institutionnalisée dans un mode de fonctionnement reposant sur une organisation particulière : élection des responsables, courte durée des mandats, recrutements qui échappent aux administrateurs, titularisation comme fonctionnaire, affectation des crédits contrôlée par des élus etc. Supprimer cette organisation et la liberté nécessaire à la recherche, substantielle à la production de la raison scientifique, suivra le même chemin. Que miroitent une espérance d'embauche ou de renouvellement d'un contrat, des primes ou une « bonne notation », des crédits de recherche plus importants ou l'honneur d'appartenir à un établissement d'élite et « l'esprit du commerce » ou « la culture d'entreprise », « la vassalisation politique » ou « le narcissisme médiatique » s'insinueront sans qu'il y ait besoin d'injonctions. Tout se passe donc comme si les critères spécifiques de chacun de ces univers, en cherchant à imposer leur manière de voir et de penser, produisait une sorte « d'anomie » dans le champ universitaire (dans les deux sens proposés par Durkheim² : comme dépendance par rapport aux pouvoirs d'abord, comme

connaissances, celle de diffusion de manières de penser et d'idéologies se réclamant d'un certain universalisme, de la tolérance, de la liberté de penser, celle d'assurer la reproduction de son institution en formant de futurs professeurs ; les fonctions externes, celle de contribuer à l'organisation de la division sociale ; celle, enfin, de participer à la formation de la force de travail. Il appartient pourtant d'abord aux universitaires de doser l'équilibre entre ces fonctions.

² Chamboredon Jean-Claude, « Emile Durkheim : le social, objet de science. Du moral au politique », *Critique*, n°445-446, 1984, pp. 461-531.

déréliction ensuite). Mieux, les normes quantitatives mises en place dans des instances parallèles aux instances ministérielles – ce qui ne va pas sans contradictions entre les deux structures –, loin de tendre vers la mise en place de critères acceptés, ne font que renforcer cette situation anomique.

Le groupe qui s'est constitué à partir de l'alliance entre les trois univers (politique, économique, médiatique) a fait de la « transparence » son fétiche. Ce totem a d'abord été érigé dans le champ économique : d'une part, pour se prémunir des « risques inconsidérés », il faut bien évaluer l'efficacité des sociétés de placement et gestion de fonds et élaborer des systèmes de notation des sociétés de courtage, d'autre part, pour que les équilibres entre l'offre et la demande s'établissent, il faut bien que chaque partie possède toute l'information. Ainsi, de proche en proche, s'est élaboré une sorte de modèle qui s'est généralisé et a conduit à réclamer¹ la mise en place d'instruments pour mener, dans les centres de recherche universitaire, une politique d'évaluation très différente de celle qui a été menée jusqu'ici dont on peut énoncer comme suit la théorie. Il s'agit de substituer à une évaluation de la qualité des produits (diplômes, livres et articles publiés) une évaluation de la qualité des producteurs (accréditation et palmarès des instances d'enseignement et de publication) ce qui implique que les agences d'évaluation ne soient plus nationales et issues des groupes concernés mais des agences indépendantes de préférence transnationales². L'évaluation peut, dès lors, être rapportée aux normes d'assurance qualité de type ISO 9000 (international organization for standardization) supposées utiles pour guider les choix sur le « marché de la formation » et le « marché de la recherche » ; elle nécessite aussi des accréditations d'établissements et de programmes de recherche qui certifient la conformité à un « référentiel » reconnu par une multitude d'agents (la puissance publique, les employeurs, les experts, les intellectuels médiatiques, les associations de « prestataires de services »

d'enseignement supérieur etc.) tous soucieux de préserver leur « image de marque ». Mais cette pratique n'a d'intérêt qu'autant qu'elle est soutenue par des classements et palmarès qui sont censés susciter une concurrence entre établissements, donc suppose-t-on, une amélioration incessante³.

La mise en place de ces nouvelles normes d'évaluation comptables et quantitatives (nombre de citations dans une liste de revues, montant des crédits de recherche obtenus, montants des contrats avec des partenaires privés etc.) transforme les conditions de production des connaissances. L'exemple des mesures de bibliométrie le montre bien : mesurer la qualité d'une recherche à l'aune du nombre de citations revient d'abord à ignorer la question de l'impérialisme culturel⁴ avec l'imposition d'une langue (dans le classement de Shanghai, la quasi-totalité des revues utilisées comme base sont de langue anglaise) et les effets de traduction afférents (Gisèle Sapiro montre qu'aujourd'hui les deux tiers des traductions se font de l'anglais vers les autres langues alors que ce n'était que la moitié il y a vingt ans), à ne pas prendre en compte la domination d'un centre culturel, à un moment donné, sur les chercheurs de la périphérie qui sont dans l'obligation de citer tel ou tel pour rester dans le « main stream » ou bénéficier d'un « brain drain ». C'est aussi ne pas voir les spécificités du discours scientifique⁵ : tout laisse penser qu'il existe de véritables

¹ *Les Échos*, 9-10 juillet 2004.

² Garcia Sandrine, « Conformer les universités aux exigences de la rentabilité », *Economie et politique*, n°608-609, 2005, pp. 33-35.

³ Cohérente avec cette doctrine – et sur le modèle des écoles de management qui pratiquent toutes la certification – le communiqué de Prague des ministres de l'enseignement supérieur européen a appelé à la mise en place d'un réseau européen d'évaluation de la qualité (ENQA, européen network of quality assurance) créé en 2000 ; la commission européenne a élaboré en 2004 une proposition qui, en laissant la liberté de choix aux établissements, recommande de dresser une liste de normes « utilisées comme points de référence (benchmarks) » ; le communiqué de Bergen, en 2005, a mis en place un registre européen d'agences chargées de la garantie de la qualité des enseignements universitaires qui a été complété par le communiqué de Londres en 2007.

⁴ Montlibert Christian de, « Domination sociale, champ intellectuel, circulation des idées et des hommes », *art. cit.*

⁵ Kurzman Charles, « The rhetoric of science, strategies for logical leaping », *Berkeley Journal of Sociology*, vol. XXXIII, 1988, pp. 131-158.

rhétoriques du discours scientifique qui impliquent d'utiliser différemment la citation : ainsi l'objectif de la publication (soutenir la « vérité » d'une analyse, insister sur sa nouveauté, chercher à modifier la capacité d'un groupe, dans un contexte social donné, à l'accepter, viser la persuasion d'agents externes à la science etc.) entraîne des usages différents de la citation. Vouloir mesurer la qualité d'une recherche par sa visibilité revient à ignorer que celle-ci dépend de nombreux critères qui n'ont pas obligatoirement à voir avec le travail scientifique : par exemple que la visibilité dépend du nombre de récompenses obtenues par le laboratoire ou du prestige du département d'appartenance et de la discipline¹. C'est dire que la visibilité, avant d'être considérée comme une mesure de l'impact d'une recherche, devrait être considérée comme un processus social à expliquer. Mais on ne peut s'en tenir là puisque ce ne sont pas seulement les publications qui sont comptabilisées mais aussi les autres activités des chercheurs : accorder une place plus importante à la recherche de contrats ou à la valorisation économique des résultats n'est pas une opération sans conséquence puisqu'elle affecte « le dévouement désintéressé à l'avancement de la connaissance »². Cette quantification transforme la production et diffusion du savoir « en marchandise ayant une certaine cotation sur le marché académique ». Ce qui n'est pas sans effet puisque « de façon tendancielle le comptage objectif de ses contributions contraint tout chercheur subjectif à devenir un calculateur »³.

Différents travaux permettent déjà de décrire les effets de ces réformes. Ainsi les changements successifs qui, en France, ont affecté les manières de travailler des universitaires ont comme principales conséquences d'entraîner une démoralisation et une démobilité consécutives à la déstabilisation de

l'ethos universitaire⁴. De la même façon, l'institutionnalisation du rapprochement des universités avec les intérêts commerciaux du secteur privé ne suscite pas automatiquement plus de connaissances, comme l'ont montré des recherches récentes. L'engagement de chercheurs dans des activités entrepreneuriales réduit considérablement le nombre de leurs publications scientifiques (éloignement de l'espace de la recherche publique, éloignement de la vie scientifique collective, développement d'une sorte d'indifférence vis-à-vis des enjeux scientifiques) et les conduit à transformer leur modèle d'action : « ils se mercantilisent, en abandonnant volontairement une part de leur autonomie. Il s'agit de ressembler à la figure hétéronome de l'entrepreneur »⁵. Enfin, cette « commercialisation de la recherche » n'entraîne pas automatiquement un dépôt de brevets plus élevé, comme le montre la comparaison raisonnée des performances des Etats-Unis et du Canada, et ceux-là, souvent très ajustés à une demande très spécifique, ne servent pas toujours au mieux les intérêts des entreprises⁶.

Dans ces conditions, on comprend que les jeunes chercheurs en situation de précarité qui ont tout intérêt, explicitement parfois mais surtout implicitement le plus souvent, à formuler leurs projet en fonction du rendement ultérieur qu'ils en attendent, ne puissent définir leur problématique de recherche qu'à partir de ces thématiques dominantes. Dans ces conditions encore, seuls des chercheurs ayant un capital scientifique très conséquent peuvent entrer dans « la négociation » d'un appel d'offres et le « retourner » en objet scientifique alors que les autres ont de plus fortes probabilités de s'y soumettre⁷. Soumis aux pressions

¹ Shinn Terry, Ragouet Pascal, *Controverses sur la science. Pour une sociologie transversaliste de l'activité scientifique*, Paris, Raisons d'agir, 2005.

² Merton Robert K., « Le puritanisme, le piétisme et la science », in *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965.

³ Pontille David, « Top 50, la signature scientifique, authentification et valeur marchande », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°141-142, 2002, pp. 72-78.

⁴ Faure Sylvia, Soulié Charles, Millet Mathias, « Rationalisation, bureaucratisation et mise en cause de l'ethos académique », *Regards Sociologiques*, n°41, 2006, pp. 107-140.

⁵ Lamy Erwan, Shinn Terry, « L'autonomie scientifique face à la mercantilisation. Formes d'engagement entrepreneurial des chercheurs en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 164, 2006, pp. 23-49.

⁶ Malissard Pierrick, Gingras Yves, Gemme Brigitte, « La commercialisation de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°148, 2003, pp. 57-67.

⁷ On pourrait remarquer que cette soumission aux contenus des appels d'offres, qui tend à faire de la sociologie une discipline ancillaire, s'est d'abord mise en place dans d'autres secteurs de la science. Max Weber,

et aux exigences spécifiques de chacune des sources d'hétéronomie, alors qu'aucune instance ne s'avère à même d'imposer un *nomos* indiscutable, le champ des sciences sociales est de plus en plus en situation anomique.

Codification diversifiée et changements morphologiques

Mais cet état du champ de production sociologique lié à la diversification des pratiques et au renforcement des contrôles, ne prend tout son sens et peut-être même ne doit toute son efficacité que parce qu'à l'intérieur du champ des sciences sociales, et surtout au sein du champ de la sociologie, des changements morphologiques conséquents ont sapé toute forme de résistance en renforçant la *différenciation et même l'hétérogénéité croissante des paradigmes*.

Actuellement, on peut repérer dans l'univers sociologique plus d'une quinzaine d'approches : les grandes théories macrosociologiques avec le structuralisme, le fonctionnalisme, le « parsonisme » et le marxisme ; les théories micro-sociologiques avec l'interactionnisme goffmanien, le subjectivisme du quotidien schultzien ; les théories individualisantes avec l'ethnométhodologie garfinkelienne ; la Rational Action Theory et sa variante française de l'individualisme méthodologique ; les théories globalisantes avec la post-modernité néo-hégélienne ; les variantes psychanalytiques et l'analyse motivationnelle para ou post-psychanalytique ; l'analyse des résurgences des imaginaires ; les théories de la structuration historique et de la domination qui peuvent prendre des formes larges (analyse des champs et des espaces sociaux) et des formes étroites (analyse des marchandages entre groupes limités).

en 1919, disait que « les grands instituts de science et de médecine sont devenus des entreprises du "capitalisme d'Etat" [...] » et il ajoutait : « l'on voit apparaître, comme partout ailleurs où s'implante une entreprise capitaliste, le phénomène spécifique du capitalisme qui aboutit à "couper le travailleur des moyens de production" et qui rend "la position de l'assistant" [on pourrait remplacer le terme aujourd'hui par celui de doctorant chercheur ou de chercheur contractuel] fréquemment tout aussi précaire que celle de toute autre existence "prolétaroïde" » (Weber Max, *Le savant et la politique*, Paris, Plon (coll. 10/18), 1963, pp. 74-75).

On ne peut comprendre cette différenciation sans voir tout d'abord que l'on est passé en trente ou quarante années d'une situation relativement simple où une pratique fonctionnaliste dominante éliminait une sociologie « philosophique », grâce à un empirisme avide de « terrains » et de quantification, à une situation plus complexe où le paradigme fonctionnaliste était à son tour menacé par le structuralisme et par une sociologie « marxiste », si l'on veut faire bref. Puis, très vite, la situation changeait : l'impérialisme fonctionnaliste se voyait remis en question de toute part ; la sociologie marxiste, de plus en plus résiduelle, cédait devant des approches sociologiques qui ne retenaient de la lutte des classes que son succédané du conflit entre catégories socioprofessionnelles ou qui, en « ré-hegélianisant » la philosophie de l'histoire, recherchaient dans les mouvements sociaux post modernes l'action de « l'historicité » ; le déterminisme néopositiviste était de plus en plus pris à parti par les défenseurs de l'individu, qu'ils s'attachent, dans le sillage de la Rational Action Theory américaine, comme c'est le cas avec l'individualisme méthodologique, à faire de la rationalité individuelle le « noyau dur » des dynamiques sociales ou qu'ils raisonnent à partir des interactions, comme c'est le cas avec la micro-sociologie interactionniste ou encore à partir du rôle que l'individu peut jouer dans l'élaboration des représentations du monde social. Quant au structuralisme, il était directement mis en cause par le développement d'une sorte « d'anthropologie de l'imaginaire » qui ramenait les phénomènes sociaux – et non les faits sociaux – à l'éternel retour de dimensions mythiques constitutives d'une essence humaine.

Cette diversification est concomitante d'une faiblesse de codification liée aux conditions épistémologiques propres aux sciences sociales qui, dans l'impossibilité d'utiliser des méthodes expérimentales et de créer des mots spécifiques, ne peuvent échapper aux effets métaphoriques de la langue quotidienne qu'en fournissant un travail conséquent de définition opérationnelle des termes et de leurs relations. Dans cette situation, de nombreuses approches sociologiques de ce travail d'élaboration ne rompent guère avec des conceptions « métaphysiques », et, de ce fait, demeurent sensibles

aux prises de position politiques sur l'histoire et les agents de l'histoire, c'est-à-dire sur les représentations des groupes qui tendent d'imposer leur point de vue, amplifiant ainsi les difficultés de codification.

Car si cette dynamique de concurrence entre des théories multiples a eu « des effets libérateurs » associés à une pluralité de principes de vision concurrents, elle a aussi des effets inhibiteurs dès qu'hétéronomie et hétérogénéité des paradigmes d'une part, et faiblesse (relative) de la codification d'autre part, se renforcent mutuellement. Pour le dire autrement, la diversification des points de vue est d'autant plus stimulante que le champ scientifique est constitué comme tel, mais elle est d'autant plus inhibitrice que le champ demeure peu constitué comme champ scientifique, du fait d'une hétérogénéité de la capacité prédictive des théories. Cette dispersion des points de vue théorique qui produit une sorte de vulnérabilité à toutes les pressions externes et internes qui se manifeste par des incertitudes méthodologiques, la possibilité de publier des études « idéologiques », une compétition anarchique, l'exclusion de chercheurs compétents par le jeu des attributions de postes, une domination bureaucratique qui s'appuie sur des critères extra-scientifiques, et plus encore par une sorte d'aversion pour une épistémologie de la cumulativité théorique à même d'élaborer des concepts à partir d'emprunts divers etc., est en effet renforcée par la faiblesse de codification de certains secteurs et de certaines théories qui ne va pas sans se répercuter sur l'enseignement. Alors que certaines théories, acceptant la cumulativité de la sociologie et intégrant les outils les plus efficaces, permettent d'atteindre un niveau d'explication qui n'a rien à envier aux disciplines plus avancées, d'autres, au contraire, à vouloir défendre l'originalité de l'auteur, se perdent (en les réitérant) dans des considérations et des conflits souvent déjà réglés par des travaux antérieurs. Pour le dire autrement, que les sociologues soient en concurrence les uns avec les autres pour produire une intelligibilité contrôlable – l'épreuve de la preuve est en effet centrale – devrait obliger « à mettre en œuvre à chaque moment tous les instruments de connaissance disponibles et tous les moyens de vérification qui ont été accumulés au cours de

l'histoire »¹ de la discipline. Cet appel aux travaux déjà réalisés – consciemment parfois, inconsciemment le plus souvent lors de la mobilisation de notions et concepts, qui font partie de l'univers cognitif et de l'habitus scientifique du sociologue – fait, comme le remarquait déjà Maurice Halbwachs², que le savant n'est jamais seul puisqu'il est en confrontation avec l'ensemble de ses collègues présents et passés. Cet adossement (on pourrait parler d'encordement au savoir formalisé antérieur), est au principe de la cumulativité des sciences sociales. Cette cumulativité peut être une confrontation de points de vue particuliers (les analyses de Karl Marx sur les rapports entre les classes sociales et la religion, celles de Weber sur les stratégies et intérêts des groupes d'agents investis dans une religion, celles de Durkheim sur les fonctions sociales de la religion etc.); elle peut aussi résulter d'une accumulation de découvertes (la sociologie de l'éducation qui met au jour dans les années 1930 la corrélation entre la réussite scolaire et la situation sociale des familles et qui explore depuis systématiquement les facteurs qui expliquent cette corrélation en est un bon exemple); elle dépend encore, comme d'ailleurs dans n'importe quelle science, des luttes qui opposent les sociologues les uns aux autres et conduisent à construire d'autres systèmes de vérification pour prouver la validité de nouvelles hypothèses; elle peut enfin produire des théories plus puissantes qui, bénéficiant souvent d'instruments d'analyse plus développés, englobent des théories antérieures jusqu'alors séparées (la construction de l'espace social des prises de position en matière de goûts et de choix esthétiques par P. Bourdieu, rendu possible par le développement de nouvelles possibilités d'analyse mathématisée, en est un bon exemple dans la mesure où elle englobe, entre autres, les théories de Marx, Weber, Durkheim, Veblen, Halbwachs). Mais cette cumulativité est loin d'être admise par tous. De la même façon, l'usage des instruments, et particulièrement des analyses mathématiques, est très inégalement

¹ Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, op. cit.

² Halbwachs Maurice, *Classes sociales et morphologie*, textes rassemblés par V. Karady, Paris, Minuit, 1972.

réparti. Les instruments – on le sait bien depuis les analyses de Durkheim¹ et de Bachelard² – ne sont qu'un savoir social matérialisé ou une cumulativité objectivée. Chacun d'eux a certes été élaboré dans un contexte social particulier dont il est toujours plus ou moins porteur, mais il transpose dans une technique le « point de vue » des sociologues (occupant telle position sociale, partageant telle théorie) qui l'ont élaboré ; il n'est utilisé que parce qu'il a su s'imposer contre d'autres instruments concurrents (en étant, par exemple, enseigné comme méthode canonique dans les universités). Il condense dans une pratique codifiée, (rapidement utilisable, caractérisée par une sensibilité aux variations des informations, une fidélité dans la durée et surtout une validité pour objectiver tel ou tel fait), un savoir qui, en son temps, a exigé, pour se constituer, du temps de nombreux savants. Reste que le « réglage » des instruments demeure aléatoire : le fait que les procédures de mise au point des outils – en sciences sociales – ne soient pas fixées mais demandent des investissements personnels spécifiques implique qu'interviennent, de manière très inconsciente, les structures cognitives des sociologues. D'autant plus peut-être que, depuis quelques années, en France tout au moins, la réflexion méthodologique n'est plus mise en avant et l'enseignement du maniement des instruments, délégué aux enseignants occupant un statut subalterne.

Certes la codification s'est dans un premier temps renforcée au fur et à mesure que se mettait en place un enseignement plus organisé (références à des auteurs canoniques, apprentissage de l'usage de méthodologies et d'instruments). Mais les transformations actuelles, sous l'effet des pressions des réformes de l'enseignement supérieur voulant une professionnalisation accentuée, conduisent maintenant à une réduction des enseignements disciplinaires et à un émiettement et éparpillement des savoirs qui renforce à nouveau la faiblesse des codifications³. L'emprise crois-

sante de la politique et de l'économie sur les recherches de sciences sociales, les difficultés de fonctionnement de l'Université, les rapports tendus entre les disciplines « installées » et la sociologie se sont trouvés en « résonance » avec les effets d'hétérogénéité et de faible codification, ce qui a permis l'engendrement de ces nombreuses écoles où les différences scientifiques sont adossées aux différences de positions dans le champ des sciences sociales et de trajectoires dans l'espace social. L'efficacité de cet « inconscient » disciplinaire est, en quelque sorte, amplifiée par la différenciation des trajectoires qui accompagnent *les changements morphologiques*. Le succès (certes relatif) de la professionnalisation et les effets des transformations scolaires qui conduisent un grand nombre d'étudiants (et surtout d'étudiantes) dans les universités de *lettres et sciences humaines expliquent largement ces changements*.

Ainsi, à Strasbourg, le nombre d'étudiants en sociologie qui étaient 270 en 1973, atteint les 1600 en 2003. La sociologie n'est plus seulement enseignée à la Faculté des Sciences Sociales, mais aussi à l'École de Service Social, en Sciences Politiques, en Histoire, en Architecture, à la Faculté de Droit, en Musique etc. Concomitamment à la hausse du nombre d'étudiants (bien qu'avec retard) le nombre d'enseignants augmente (les sociologues passent de 5, en 1973, à 19 aujourd'hui, auxquels il faut ajouter 44 conférenciers, vacataires ; les ethnologues de 1 à 8, auxquels s'ajoutent 23 vacataires ; les démographes de 1 à 6, auxquels s'ajoutent 15 vacataires), ce qui accroît bien sûr la différenciation des références théoriques enseignées. Cette augmentation des effectifs s'est accompagnée d'une multiplication des instituts (Instituts de Sociologie, d'études et de recherches sur l'intervention sociale, d'ethnologie, d'urbanisme et d'aménagement régional, de polémologie, de démographie, de langues et cultures régionales) et d'une diversification des filières (en licence de sociologie les étudiants ont un choix d'options de sociologie rurale, urbaine, des organisations, de développement

¹ Durkheim Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1967 [1894].

² Bachelard Gaston, *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1949.

³ Borja Simon (avec Naegel David, Bastien Clément, Cretin Anaïs et Rick Oliva), « Misère de la sociologie. Analyse de l'un des fossoyeurs de la sociologie : le

social, d'études hospitalières, de démographie, d'ethnologie).

Ces transformations se sont aussi accompagnées d'une féminisation accentuée qui, à son tour, n'est pas sans influence sur les thématiques et les choix méthodologiques. Ainsi à Strasbourg les sujets de mémoire de maîtrise choisis par les étudiants de la Faculté des Sciences Sociales varient considérablement selon le sexe : les étudiantes choisissent de traiter (par ordre de fréquence décroissante) la famille, le travail social, le corps, les problèmes des salariés, les traditions et l'individualité, les technologies sociales et la gestion du personnel etc., alors que les hommes traitent d'abord de l'économie, du travail et de l'emploi puis de l'urbain, de la politique, des systèmes scolaires, des technologies et des sciences, du pénal etc. ; le *modus operandi* semble lui aussi affecté puisque les titres de mémoires proposés par les hommes utilisent plus souvent les termes de méthode, analyse, observation, alors que ceux des femmes mentionnent le vécu, le ressenti les sentiments, les images¹ etc.

Ces transformations ne sont pas non plus indépendantes de l'ensemble des transformations de l'université affectant la position relative de chaque filière de formation². A Strasbourg, les sciences sociales sont enseignées à la Faculté de sciences sociales, en géographie (aménagement, géographie urbaine et rurale), en économie, à l'Institut de sciences politiques, en service social, en droit (administration économique et sociale). Les caractéristiques sociales des étudiants (identifiées à partir de trois indices : l'âge moyen, le taux de féminisation et l'origine sociale) sont fortement différenciées d'un établissement à l'autre. Ainsi l'Institut de sciences politiques rassemble les étudiants les plus jeunes, alors que l'Institut du service social a l'âge le plus élevé ; les sciences économiques sont les plus masculines alors que la sociologie est fortement féminisée ; les sciences politiques ont le recrutement le plus bourgeois alors que la

sociologie et l'école d'éducateurs sont les plus populaires³.

A ces transformations de la population étudiante il faut ajouter *les mutations du groupe des enseignants*. Tout laisse penser qu'en quarante ans les caractéristiques sociales des enseignants de sociologie se sont transformées : le nombre de professeurs agrégés de philosophie reconvertis en sciences sociales a diminué considérablement au profit d'enseignants issus de diverses disciplines dans un premier temps, pour, à son tour, se modifier sous l'effet du recrutement d'étudiants formés à la sociologie ; concomitamment, les origines sociales se sont à leur tour modifiées, entraînant des diversifications des références théoriques et pratiques. Ainsi l'effondrement des paradigmes marxistes, puis fonctionnalistes, le développement des critiques du structuralisme, d'une part, la multiplicité des approches centrées sur l'acteur individualisé d'autre part, sont directement en rapport avec ces changements. A Strasbourg, ces transformations intellectuelles sont manifestes dans les orientations des enseignants : si, en 1985, on pouvait comptabiliser 80% de structuralistes et fonctionnalistes contre 20% de tenants des approches phénoménologiques et micro-relationnelles, en 2003, ceux-ci atteignent les 70% alors que ceux-là ne représentent plus que 30%.

En somme hétéronomie, codification, et transformations morphologiques sont étroitement dépendantes les unes des autres. Tout laisse penser en effet que plus un champ culturel est hétéronome, plus les caractéristiques sociales des agents (liées à leur position dans l'espace social) sont déterminantes de leurs pratiques et à l'inverse, que plus un champ est autonome, plus les trajectoires spécifiques (scientifiques, culturelles etc.) et les positions dans le champ sont déterminantes : dans une situation qui se caractérise par une forte hétéronomie et une faible codification, les manières de penser et d'agir directement dépendantes de la position occupée et de la trajectoire deviennent déterminantes du *modus operandi* sociologique, c'est dire que ce sont moins les prises de position proprement

¹ Montlibert Christian de, « L'emprise de la féminisation sur le savoir sociologique », *art. cit.*

² Mauger Gérard, Soulié Charles, « Le recrutement des étudiants en lettres et sciences humaines et leurs objets de recherches », *Regards sociologiques*, n°21, 2001, pp. 23-40.

³ Montlibert Christian de, « L'emprise de la féminisation sur le savoir sociologique », *art. cit.*

sociologiques qui vont opposer les sociologues que les effets de leurs positions¹. Les préférences des sociologues pour telle ou telle école sociologique l'illustreraient sans doute clairement. On peut penser que chacun se sentira d'autant plus « attiré » par tel ou tel « courant sociologique » qu'il y a intérêt (logique de position) et qu'il se sent en accord avec cette manière de voir le monde social (logique de l'habitus). Plus, d'ailleurs, les écoles ou courants sont constitués à partir de positions sociales déterminées par l'hétéronomie, plus cette homologie structurale entre les positions dans l'espace social et les prises de position dans le champ des sciences sociales est manifeste. Dans ces conditions, tout laisse penser que la sociologie quantitative est plus fréquemment la pratique de « diplômés » entrés par concours dans des administrations dépendantes du Ministère des finances, que l'individualisme méthodologique est plutôt défendu par des sociologues qu'un « capital relationnel », ou mieux encore qu'un certain volume de « capital économique », a conduit à travailler dans les secteurs les plus proches des entreprises industrielles et commerciales où se développe le néolibéralisme économique ; que les sociologues qui doivent leur position dans le champ universitaire au capital scolaire qu'ils ont pu accumuler sont plus enclin à travailler à l'élaboration d'une sociologie cumulative de type structuralisme génétique ; que les nombreux vacataires enquêteurs, enseignants contractuels, formateurs sans poste, sont d'autant plus enclins à adhérer aux différentes micro-sociologie, qu'elles soient ethno-méthodologiques, interactionnistes ou phénoménologiques, qu'ils y trouvent et des armes contre les sociologues « installés » et les moyens d'exprimer la sociabilité très particulière de cette « culture de crise » que vivent ces intérimaires. C'est sans doute chez les sociologues que leur trajectoire conduit à la limite des « positions intellectuelles » et des positions politiques ou administratives de la fonction publique que l'on trouverait le plus souvent l'expression de théories et de méthodologies du conflit et des « nouveaux »

mouvements sociaux. Enfin, c'est un mélange curieux de ressentiment, de volonté de jouissance, d'attachement à des philosophies de l'histoire conservatrices et révolutionnaires à la fois, propre à une petite bourgeoisie moderniste, qui explique l'adhésion enthousiaste de certains à la négation de toute scientificité sociologique. Tout laisse penser aussi que la manière de voir l'histoire – dans la mesure où elle est en rapport avec les opinions politiques – pourrait conduire certains sociologues à préférer l'analyse des mouvements sociaux ou l'étude de la domination symbolique alors qu'elle amènerait d'autres à préférer « l'individualisme méthodologique » ou des théories attachées à la résurgence des formes mythiques. Mais cette homologie entre les positions des différentes « écoles » de sciences sociales et les « caractéristiques des sociologues » ne prend sans doute tout son sens que replacée dans l'homologie plus générale entre les goûts et styles de vie et les positions dans l'espace social.

Conclusion

Pour conclure, je voudrais dire tout d'abord que si les luttes autour de la sociologie sont si importantes, c'est que le monde social, monde construit (et sans cesse légitimité) par des productions culturelles, englobe de plus en plus de prises de position (mots, pratiques, techniques) sociologisantes. Ainsi, l'architecture est saturée de mots empruntés à la sociologie et à la psychologie sociale. Les architectes les utilisent pour élaborer leurs projets, pour légitimer leurs élaborations ou pour critiquer des réalisations de leurs concurrents, (les architectures des espaces de bureaux s'inspirent toutes des critiques de la bureaucratie et de la taylorisation pour proposer de nouvelles organisations de l'espace structurées par des termes empruntés aux « technologies sociales ») ; de la même façon, la gestion des sports est aujourd'hui largement adossée aux usages de notions et de techniques empruntées à la sociologie). C'est aussi et surtout le cas dans les services de relations humaines des entreprises.

Mais si la sociologie, malgré tous les efforts réalisés pour en augmenter l'autonomie, est encore si fragile, c'est que l'anti-

¹ Voir pour l'univers des économistes : Lebaron Frédéric, *Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000.

rationalisme est peut-être dominant dans une ère post-moderne. La cumulativité de la sociologie est niée, ou pire, transformée en répétition stérile. La possibilité d'une objectivité dans la connaissance du monde social est d'autant plus rejetée qu'est affirmée, dans une posture toute post-moderne, le primat de la conscience du sujet, quand ce n'est de sa subjectivité. Quant aux lois de la sociologie, comment pourraient-elles exister ou avoir une quelconque valeur puisqu'elles ne sont, aux dires des relativistes, que la projection d'une volonté de puissance de leur auteur. Il suffit, pour clore définitivement cette lapidation des sciences sociales, de conclure qu'il ne s'agit que « d'empirisme plat », incapable de rendre compte de la complexité des idées.

Ce refrain contre les sciences sociales est l'expression la plus achevée d'un antirationalisme dont les effets idéologico-politiques sont loin d'être tous connus. Il implique « un retour du sujet » qui accompagne l'apologie de l'individualisme cher aux néo-libéraux, il permet une diversification des subjectivités qui n'est pas pour déplaire aux propagandistes de la suprématie des marchés. Si la compréhension du monde social est avant tout subjective, on comprend que les contempteurs de la scientificité de la sociologie ne se privent pas de tourner en dérision ses méthodes et ses résultats. Mais ce point de vue repose lui-même sur le refus de la réalité ou de l'objectivité du monde et sur la négation de la possibilité d'une connaissance rationnelle : en effet, l'importance accordée au sujet n'est plausible que si le monde social n'a d'autre réalité que d'être une production de l'imaginaire. Pour le dire autrement, si on peut interpréter le monde et que toutes les interprétations peuvent coexister, la connaissance du monde social (avec ses lois, ses méthodes) n'a pas de privilège sur les autres modalités de connaissance : toutes les modalités sont équivalentes (les sociologues n'ont donc pas de leçons à donner, à moins d'être « mégalomaniaques »). La fameuse distinction que Cassirer s'efforçait d'établir entre la connaissance qu'opère le mythe et la connaissance rationnelle n'a pas lieu d'être (c'est un « archaïsme » puisque, à la limite, la connaissance rationnelle n'est qu'un élément d'un mythe plus fourni). On comprend dès lors, puisqu'il n'y a pas de normes pour établir la

validité de la connaissance, que cette argumentation ne puisse que rejeter toute tentative d'explication du monde s'appuyant sur des déterminations sociales et réclamer une considération bien méritée pour l'inventivité d'un sujet interprétant, dont on affirme qu'elle sera moins « ennuyeuse » que les commentaires de résultats. Reste que, en affirmant la suprématie du relativisme culturel, les opposants à la sociologie développent une prise de position comparable à celle des apôtres du laisser faire dans l'univers économique, coïncidence qui peut conduire à défendre d'autant plus l'une et l'autre que l'analyse sociologique (obligatoirement « inquisitoriale » et « totalitaire » à leurs yeux) pourrait mettre en cause la place qu'ils occupent dans le champ médiatique ou politique. On comprend donc l'urgence qu'il y a, comme le disait P. Bourdieu, à développer un champ scientifique où, pour s'affronter les uns les autres, les chercheurs doivent abandonner toutes les armes non scientifiques. C'est sans doute une nécessité pour que la raison scientifique se réalise, ce qu'elle fait « lorsqu'elle vient à être inscrite non dans les normes éthiques d'une raison pratique ou dans les règles techniques d'une méthodologie scientifique, mais dans les mécanismes sociaux de la compétition apparemment anarchique entre des stratégies armées d'instruments d'action et de pensée capables de régler leurs propres usages et dans les dispositions durables que le fonctionnement de ce champ produit et pré suppose »¹.

¹ Bourdieu Pierre, avec Wacquant Loïc, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil (coll. Libre examen), 1992, p. 163.